

Projet d'Agence Régionale de la Biodiversité en Normandie

Présentation en COMITER Délégation Seine-Aval
Agence de l'eau Seine-Normandie

Hubert DEJEAN DE LA BATIE
Vice Président
Environnement, mer, littoral et énergie
Région Normandie

Olivier FAURIEL
Directeur Interrégional
Normandie-Hauts de France
Agence Française pour la Biodiversité



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Un projet partenarial

- Possibilité offerte par la **loi Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016** :
« Les régions et l'Agence française pour la biodiversité peuvent mettre en place conjointement des délégations territoriales, dénommées agences régionales de la biodiversité, auxquelles peuvent notamment s'associer les départements (...) Ces délégations exercent tout ou partie des missions de l'agence [française de la biodiversité], à l'exception des missions de police de l'environnement. »
- **Volonté partagée de la Région Normandie, de l'AFB et de l'Etat (DREAL)** d'engager cette démarche, dès la fin d'été 2016 et de l'engager **en partenariat avec les 2 Agences de l'eau et les 5 Départements du territoire**
 (Ces 10 partenaires constituent le Comité de pilotage du projet)

Un projet partenarial

- Association à la réflexion l'ensemble des acteurs du territoire intéressés par la préservation de la biodiversité : **une centaine d'acteurs associatifs, collectivités, établissements publics... a participé à la concertation** entre novembre 2016 et juin 2017
- Cette réflexion a aujourd'hui permis de stabiliser :
 - les principes partagés par les partenaires
 - les missions et activités de la future ARB

Principes partagés

L'ARB en Normandie doit concerner :

- l'ensemble des espèces et milieux terrestres, aquatiques continentaux et marins;
- autant la biodiversité « remarquable » que la biodiversité « ordinaire ».

L'ARB doit répondre aux principes et exigences suivants :

- apporter une réelle plus-value; répondre aux enjeux du territoire, en prenant en compte l'existant et non en se substituant aux acteurs en place,
- assurer une complémentarité et une lisibilité des actions mises en œuvre,
- être un lien, un lieu de rencontre partenarial,
- jouer un rôle de facilitation et de mobilisation pour multiplier les initiatives concrètes,
- anticiper et faciliter la prise en compte des enjeux à venir,
- dimensionner de manière raisonnable ses moyens, tout en affichant une vraie ambition.

L'ARB a vocation à s'adresser à tous les Normands : population, acteurs socio-économiques, élus et techniciens des collectivités, établissements publics et services de l'état, bénévoles et professionnels de la préservation de la biodiversité, scientifiques...

Missions et activités

➤ *Trois grandes missions ont été retenues :*

- **CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE**
- **PRESERVATION ET RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE**
- **COMMUNICATION, SENSIBILISATION, VALORISATION**

➤ *déclinées en une vingtaine d'activités*

Missions et activités

➤ **CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE**

- Mutualiser les données de biodiversité à l'échelle régionale
- Choisir et suivre les indicateurs régionaux
- Contribuer au développement de la connaissance sur la biodiversité régionale
- Animer le réseau des acteurs de la connaissance de la biodiversité en Normandie
- Diffuser et valoriser les connaissances

Missions et activités

➤ **PRESERVATION ET RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE**

- Animer un « comité stratégique régional » regroupant l'Etat, l'AFB, la Région, les 5 Départements et les deux Agences de l'eau

Favoriser la mise en cohérence régionale des actions pour la préservation et la gestion de la biodiversité

- Contribuer à la concertation et à la définition partagée des priorités stratégiques régionales
- Favoriser la mise en cohérence des interventions financières
- Assurer la coordination entre les programmes d'intérêt régional

Animation de réseaux d'acteurs

- Animer le réseau des gestionnaires d'espaces naturels en Normandie
- Animer un réseau de collectivités locales engagées en faveur de la biodiversité

Missions et activités

➤ **PRESERVATION ET RECONQUETE (suite)**

Accompagnement des politiques publiques et privées en faveur de la biodiversité

- Favoriser la mobilisation des collectivités locales sur la Trame verte et bleue
- Favoriser la mobilisation des entreprises et acteurs économiques régionaux pour participer à des projets en faveur de la biodiversité
- Faciliter le montage de projets partenariaux d'intérêt régional et supra régional
- Porter des projets ou programmes d'actions régionaux prioritaires durant leur phase d'incubation/démarrage

Missions et activités

➤ **COMMUNICATION, SENSIBILISATION, VALORISATION**

- Concevoir et diffuser des outils d'aide à la décision en matière de préservation de la biodiversité
- Capitaliser les expériences régionales de préservation, de restauration et de gestion de la biodiversité
- Mener des actions régionales de communication pour valoriser la biodiversité normande et les actions menées pour sa préservation
- Développer des outils de communication et pédagogiques pour sensibiliser à préservation de la biodiversité
- Offrir un accès optimisé à l'information et aux ressources régionales sur la biodiversité en particulier au format numérique
- Contribuer à renforcer la formation des acteurs normands à la biodiversité par un apport en ingénierie de formation

Un projet partenarial

- Le Comité de pilotage poursuit ses travaux cet automne sur les aspects concrets du projet (organisation, statuts, moyens...), dans l'objectif d'**aboutir à une création de l'Agence régionale de la biodiversité en Normandie courant 2018**

Merci



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
